

Instruction tactique

Autor(en): **Kessler, F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Protar**

Band (Jahr): **9 (1943)**

Heft 7

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-362942>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

etwas zusammenhanglos erscheinenden Berichten manchmal schliessen möchte, denn von ihrem Ausgang hängt es ab, ob die britischen Inseln als Ausgangspunkt zukünftiger Offensivaktionen von den Alliierten gehalten werden können oder nicht. Mehr und mehr spielen auf diesem Kriegsschauplatz auch Luftstreitkräfte eine überragende Rolle.

Dabei ist nicht nur an den Einsatz deutscher Fernkampfflugzeuge gegen alliierte Geleitzüge zu denken, von dem schon in den ersten Kriegsjahren häufig genug die Rede war. Auch die alliierten Tagesangriffe im Westen, die sich vor allem gegen Anlagen und Werke richteten, die für den Bau von Unterseebooten wichtig sind, stellen sich in den Rahmen der Atlantikschlacht.

Was die Aktionen der Luftstreitkräfte über dem Ozean selbst anbelangt, so sind verschiedene Einzelheiten taktischer und operativer Natur bekannt geworden. Um Mitte August herum fand im Mittelmeer eine grosse Schlacht statt; ein britischer Geleitzug, der nach Malta fahren sollte, wurde durch See- und Luftstreitkräfte der Achsenmächte angegriffen. Die erste Phase des Angriffes scheint dabei gekennzeichnet gewesen zu sein durch den Einsatz von Unterseebooten gegen den Flugzeugträger «Eagle» und andere Begleitkriegsschiffe — durch die Ausschaltung dieser Schiffe wurde der Luftschutz des Gesamtverbandes stark geschwächt und den Achsenluftstreitkräften die Mitwirkung an der zweiten Phase des Angriffs wesentlich erleichtert. Bei einer grossen Geleitzugschlacht im Eismeer war es gerade umgekehrt. Hier konnten sich die Unterseeboote auf die Vorarbeit der Luftwaffe stützen, indem sie sich in vielen Fällen auf Dampfer konzentrieren konnten, die entweder durch Luftangriffe vom Geleitzug abgesprengt oder durch Bombentreffer beschädigt zurückgeblieben waren. Auch auf alliierter Seite scheint der Zusammenarbeit zwischen Luftwaffe und Unterseebooten

wachsende Aufmerksamkeit geschenkt zu werden. Gemäss einer Mitteilung des britischen Luftfahrtministeriums, die anfangs September veröffentlicht wurde, sollen «Tag und Nacht über dem östlichen atlantischen Ozean Patrouillen durchgeführt und Angriffe gegen Unterseeboote unternommen» werden. Nähere Einzelheiten über Einsatz und Organisation sind allerdings erst im Frühling 1943 bekannt geworden; die Organisation scheint denn auch erst auf diesen Zeitpunkt einigermassen zu einem befriedigenden Abschluss geführt zu haben.

5. In Asien.

Die Lage an den asiatischen Fronten scheint sich nicht zum mindesten deshalb so katastrophal für die Alliierten entwickelt zu haben, weil es ihnen nicht gelungen ist, die Luftherrschaft über den bedrohten Gebieten zu sichern oder zu erringen. So dürfte z. B. die Insel Java verloren gegangen sein. Die Verteidiger scheinen mit der Entsendung von starken Jagdgeschwadern zur Unterstützung gerechnet zu haben — als dann dieser Schutz nicht eintraf, mussten sich die Bomberstaffeln von der Insel zurückziehen, und damit war ihr Schicksal besiegelt.

Nicht viel anders verhielt es sich in Burma, wo die erste Phase des Feldzuges entschieden war mit dem Fall Ranguns. Vorher scheinen die Alliierten von gut ausgerüsteten Flugplätzen aus operiert zu haben und haben dabei erhebliche Erfolge erzielt; vom Augenblick des Rückzuges aber waren sie auf die in aller Hast vorbereiteten Flugplätze in Mittelburma angewiesen, während die Japaner erhebliche Verstärkungen erhalten hatten und auch moderne Flugzeuge eingesetzt waren, so dass die neuen Flugplätze unhaltbar wurden. Dies scheint dann die Entscheidung im Feldzug von Burma zugunsten der Japaner gebracht zu haben.

Instruction tactique Par le cap. F. Kessler, Berne (Trad. Ch. Favre, Berne)

Il me paraît d'une importance capitale, pour l'instruction tactique, que tout d'abord un programme d'enseignement mûrement réfléchi et systématiquement établi soit élaboré.

Il doit être conçu de telle manière que l'élève, pas à pas, sans peine et sans détours, s'achemine vers le but à atteindre, c'est-à-dire l'aptitude à la conduite tactique de la troupe.

Les matières d'enseignements lui seront inculquées sous une forme simple et claire pour qu'elles s'ancrent dans son esprit et trouvent pour ainsi dire machinalement leur application au cours des exercices.

C'est une erreur de donner dès le début un sens si vaste au mot «tactique», que l'homme s'en effraie et se persuade qu'il ne viendra jamais à bout de s'en rendre maître.

Il faut au contraire expliquer que chacun est capable de posséder et d'appliquer les règles de la tactique, pour peu qu'il soit en mesure de penser sainement.

Les matières à enseigner doivent de prime abord être fixées et préparées dans leurs moindres détails. Il est impossible qu'une leçon produise tous ses effets si elle ne rentre pas dans le cadre de l'instruction générale.

Des improvisations en matière d'instruction ne peuvent conduire au but. Improviser, c'est mal comprendre son rôle, ou alors c'est s'abandonner à la commodité.

L'enseignement tactique comprend deux parties:

1° L'initiation à la théorie proprement dite de la tactique (savoir);

2° la mise en pratique par des exercices réels (pouvoir);

Dans ce qui va suivre, seule la partie pratique sera traitée, en envisageant tout spécialement la formation tactique des aspirants-officiers.

Cette formation comprend quatre degrés:

- 1° Elément,
- 2° jeux de plans,
- 3° exercices de cadres,
- 4° exercices sur le terrain.

Pour chacun de ces degrés un objet d'enseignement déterminé est prévu. Il peut se résumer ainsi pour chacun d'eux:

Elément: Initiation de l'aspirant à la pratique des liaisons, messages et rapports et des commandements. (S'il n'a pas acquis la maîtrise en la matière, il ne faut pas songer à poursuivre la formation tactique de l'aspirant.)

Jeux de plans: Exercices de rédaction de messages et rapports, jugement de situations, prises et énoncés de décisions sans faire entrer en ligne de compte le déroulement chronologique de l'action. Traitement de cas particuliers. Initiation aux fonctions de «chef d'intervention».

Exercices de cadres: Initiation pratique aux diverses fonctions dans le PC et la CAL, en tenant compte du travail en commun. Etude de la technique de la liaison et du commandement en faisant intervenir le déroulement chronologique de l'action.

Exercices sur le terrain: Introduction à la conduite tactique de la troupe sur le terrain et en même temps, perfectionnement du travail technique.

Structure du plan d'enseignement.

Partant de l'idée qu'au total 30 h. sont disponibles pour l'enseignement pratique, je les répartirais de la manière suivante:

Eléments	= 6 h.
jeux de plans	= 6 h.
exercices de cadres	= 6 h.
exercices sur le terrain	= 12 h.

Le programme lui-même serait établi comme il suit:

I. — Eléments.

A. Liaison (2 heures).

- 1° Structure de l'ensemble de ce service:
 - a) Poste d'observation, patrouille de police, chef d'intervention, gardes d'immeubles, civils;
 - b) voies de liaison et postes collecteurs;
 - c) moyens de liaison.
- 2° Composition du message:
 - a) fractionnement;
 - b) teneur.
- 3° Teneur du message:
 - a) de la part des postes d'observation;
 - b) de la part des patrouilles de police.

B. L'ordre.

- 1° L'appréciation de la situation:
 - a) but de l'appréciation,
 - b) qui y procède;
 - c) les différents points envisagés;
 - d) son énoncé.
- 2° La décision, son énoncé.
- 3° L'ordre:
 - a) ses différents points;
 - b) son énoncé.

II. — Jeux de plans.

A. Cas pris isolément (2 heures)
(tableau de sinistres n° I).

B. Cas combinés (2 heures)
(tableau de sinistres n° I).

C. Zone de sinistres (2 heures)
(tableau de sinistres n° II).

Doivent être traités:

- 1° Exposé du dégât,
- 2° l'annonce du dégât,
- 3° l'appréciation de la situation,
- 4° la décision,
- 5° l'ordre d'intervention,
- 6° l'intervention,
- 7° le tableau d'intervention,
- 8° le travail du chef d'intervention,
- 9° les conditions de subordination,
- 10° la collaboration,
- 11° la liaison,
- 12° l'arrêt de l'intervention,
- 13° les travaux après l'intervention.

III. — Exercices de cadres.

A. Exercices d'introduction (2 heures)
(tableau de sinistres n° I).

B. Cas combinés (2 heures).

C. Zones de sinistres (2 heures).

Doivent être traités:

- 1° La répartition des charges,
- 2° l'organisation de la CAL,
- 3° l'organisation du PC,
- 4° l'initiation à la technique des exercices de cadres,
- 5° la réception des informations,
- 6° la mise à profit des informations,
- 7° la distribution des ordres,
- 8° la transmission des ordres,
- 9° l'emploi du tableau d'intervention.

IV. — Exercices sur le terrain.

Exercice A (2 heures) s'exercer systématiquement sur des cas pris isolément selon les données du tableau de sinistres n° I.

Exercice B (2 heures) comme exercice A.

Exercice C (2 heures) comme exercices A et B.

Exercice D (2 heures) s'exercer systématiquement sur des cas combinés, selon données du tableau de sinistres n° I.

Exercice E (2 heures) comme exercice D, mais sur données du tableau de sinistres n° II.

Exercices F (2 heures) comme exercice E, mais sur données du tableau de sinistres n° III (conduite autonome).

Les préparatifs.

Avant de passer à l'enseignement, il faut bien se convaincre que le programme étendu qui vient d'être esquissé nécessite des préparatifs de toute nature non moins complets. Sans eux, on ne peut concevoir un travail profitable.

Les préparatifs qui doivent être faits pour chacun des degrés sont principalement les suivants:

Eléments.

1° Carte à grande échelle où figurent les liaisons et lieux de stationnement de la troupe.

2° Représentation imagée de sinistres (photographies de dégâts causés par des bombardements, photos en couleur, dessins, boîtes de modèles, etc.).

3° Préparation de messages écrits de postes d'observation et de patrouilles de police.

4° Formulaire de rapports et messages.

Jeux de plans.

1° Carte à grande échelle où figurent les liaisons et les lieux de stationnement de la troupe.

2° Tableau d'intervention avec la répartition préparée des services en troupes.

3° Ordre de situation avec indication de l'emplacement de la troupe, l'effectif des divers services, la dotation en matériel et engins.

4° Le tableau de sinistres.

5° La représentation imagée des sinistres.

6° L'exposé écrit des divers sinistres avec l'indication de leur développement.

Les préparatifs doivent être faits aussi bien pour les sinistres pris isolément que pour les sinistres combinés et les zones de sinistres.

Exercices de cadres.

1° Etablir la situation d'exercice selon les principes suivants:

- a) Les postes extérieurs PC et CAL doivent être un seul et unique local.
- b) Il doit être assez spacieux pour qu'un travail ordonné soit possible et qu'en cas de besoin quelques spectateurs puissent y prendre place.
- c) Le fractionnement des postes extérieurs CAL et PC doit être clair et bien ordonné, afin que sa structure s'imprègne d'une façon durable dans l'esprit des élèves.
- d) Les dispositifs d'alerte ainsi que les appareils téléphoniques doivent être connectés pour être prêts à fonctionner. Les téléphones des postes extérieurs et des stations qui y sont reliées dans les CAL doivent être bien visibles et signalés par des inscriptions nécessaires.

2° Carte à grande échelle avec les signes conventionnels.

3° Tableau d'intervention.

4° Ordre de stationnement.

5° Assortiment de messages de postes d'observation et de patrouilles de police.

6° Formulaire pour messages et rapports.

7° Répartition des charges.

Exercices sur le terrain.

1° Etablissement des ordres d'exercices tels que: ordre de situation, tableau des sinistres, ordre pour les arbitres, dispositions de l'exercice, formulaires pour les rapports d'arbitres.

2° Répartition des charges.

3° Préparation du matériel et des engins des divers services.

4° Préparation du matériel et désignation des figurants pour l'arbitre.

La structure de l'enseignement.

Principes généraux.

L'instruction pratique doit être pleine de vie. Avant tout se garder de pontifier. Une grande partie de l'enseignement peut se donner sous la forme captivante de questions et de réponses. Les questions posées doivent être claires et précises. Afin de maintenir l'attention générale il est préférable de poser soi-même les questions et ensuite de désigner celui qui doit y répondre. Plus le rythme des questions sera vif et plus elles seront précises, plus l'enseignement sera animé et profitable.

Les questions devront toujours être limitées à l'essentiel. Le fil conducteur que représentent les notes rassemblées pour les leçons ne doit jamais être perdu de vue. Il est de toute importance qu'à la fin de la leçon l'enseignement qui en fit l'objet soit résumé en quelques mots sous une forme expressive.

Les premiers exercices, qu'il s'agisse d'exercices de cadres ou sur le terrain, doivent être agencés simplement et clairement. Chaque exercice doit avoir un but d'enseignement bien déterminé. Cela n'a aucun sens de vouloir faire exécuter une foule de choses, sans en venir jamais à pratiquer un exercice jusque dans ses plus petits détails et le mener à bien rapidement. C'est pourquoi il est indiqué de répéter chaque exercice au moins une fois. En le faisant répéter, on s'appliquera à en éliminer la plupart des fautes les plus grossières relevées auparavant.

Dans toute la formation pratique, on partira toujours, pour simplifier, des mêmes éléments liminaires (lieux de stationnement, liaisons, fractionnement des services en troupes, dotations en matériel et engins).

Les types de sinistres qui, dans les exercices de jeux de plans, de cadres et sur le terrain, doivent être traités éventuellement travaillés systématiquement figurent dans le tableau I, «Reproduction de

sinistres simples et combinés», et dans le tableau II, «Zones de sinistres».

Les types de sinistres donnant lieu aux exercices de conduite autonome sont reproduits dans le tableau III.

Les principes suivants me paraissent être indiqués dans la manière de façonner et conduire l'enseignement dans les différentes leçons.

Eléments.

A. Liaisons.

Tout d'abord il convient de revoir par un jeu de questions et de réponses la structure même des liaisons. Il s'agit principalement de s'assurer que les élèves ont bien retenu les matières faisant l'objet de l'enseignement théorique.

Exercer les élèves à rédiger les messages et rapports est un des points essentiels de l'enseignement. A cet effet on leur montrera des reproductions de sinistres sur la base desquelles ils devront établir correctement des messages. Il est évident que l'enseignement en cette matière doit être conçu de telle sorte qu'il parte des cas les plus simples pour s'acheminer graduellement aux cas les plus difficiles. Les élèves doivent tout d'abord s'exercer à établir des messages écrits et ensuite les énoncer verbalement. Cette initiation ne doit pas seulement comprendre les messages tels que les remettent les patrouilles de police, mais encore ceux qui sont transmis par les postes d'observation.

B. L'ordre.

Comme pour les liaisons s'assurer par un jeu de questions et de réponses mené rapidement que les élèves possèdent les matières traitées dans l'enseignement théorique. Ensuite les amener, en se fondant sur les messages parvenus, à formuler verbalement un jugement. En l'occurrence attacher le plus grand poids aux conclusions qui doivent en être tirées. De celles-ci, en enchaînant, amener l'élève à la prise de décision.

En traitant la question de l'ordre on devra de nouveau s'assurer si chacun en possède bien les différents éléments.

L'énoncé de l'ordre sera toujours exercé en liaison avec le jugement et la prise de décision. Dans cet enseignement on doit se persuader que la faculté de formuler des ordres corrects ne s'acquiert qu'au prix de longs exercices. C'est pourquoi on fera en sorte que chaque élève soit amené à donner lui-même un grand nombre d'ordres. Les premiers seront couchés par écrit. Dans la suite, l'élève apprendra à donner de vive voix, rapidement et sûrement, des ordres.

Jeux de plans.

Pour l'exécution des jeux de plans, il est indiqué de donner aux élèves, le jour qui précède la leçon, un exposé écrit de la situation générale, avec indication de la répartition des troupes, des liaisons, de la dotation en matériel et engins.

Au début de la leçon, l'instructeur donnera un court aperçu de la situation et des lieux de stationnement des troupes, sur la carte à grande échelle. Il fera bien aussi de les instruire sommairement dans l'emploi du tableau des interventions. Après ces préliminaires, on peut commencer avec le jeu de plan proprement dit.

L'instructeur esquissera tout d'abord en utilisant les notes qu'il a préparées, un type de sinistre simple. Puis, par le jeu des questions et réponses, passera en revue les points traités dans le programme d'enseignement. Lorsque ce cas est épuisé, le maître passe à un autre qui sera traité de la même manière. Successivement viendront sur le tapis des types de sinistres qui exigent l'intervention du service feu, du service sanitaire, du service technique et du service chimique.

Au cours d'une autre leçon seront traités des sinistres combinés. En principe, le mode de faire est le même que celui que nous avons vu pour les sinistres simples. Quelque chose de nouveau s'y ajoute alors: la discussion du travail en commun et du travail du chef d'intervention. L'enseignement doit porter tout spécialement sur ces deux points.

Dans une leçon suivante consacrée au jeu de plans, on s'attachera à l'étude de la zone de sinistres, en observant toujours les mêmes principes. Les particularités d'ordre tactique et technique, qui caractérisent les interventions de grande envergure, seront relevées comme il convient.

Exercices de cadres.

A l'inverse de ce qui se passe dans les jeux de plans, les exercices de cadres ne se font pas par questions et réponses. Ils se pratiquent ainsi:

Les élèves doivent tout d'abord savoir comment est organisée l'installation affectée à ces exercices. Elle comprend un local où sont rassemblés tous les postes collecteurs de messages propres à la DAP, tels que postes d'observation, postes de police, etc. et les stations correspondantes dans les CAL et PC. Après cette mise au courant les charges et les diverses fonctions sont réparties entre les élèves. Cette répartition est faite de telle sorte que dès le début nous ayons un chef de compagnie et son chef de section, et à chaque téléphone et à la station qui y est reliée, un élève. D'autres joueront le rôle de patrouilles de police, d'ordonnance, etc.

Après répartition des rôles, l'instructeur remettra à chaque station des postes extérieurs et à chaque estafette des patrouilles de police un lot de messages préparés et rangés par ordre chronologique. Les messages sont échelonnés au point de vue temps, de manière à donner l'image d'une action pareille à celle que présenterait la guerre. Sur chacun d'eux est marqué le moment où il doit être transmis, soit par téléphone, soit par estafette. Le temps est donné par la pendule du local d'exercices qui peut à volonté être arrêtée et remise en marche. Au début de l'exercice, on fait marquer à

la pendule le temps qui correspond au commencement de l'action. Les messages sont transmis de la CAL au commandant d'unité par les ordonnances. Celui-ci juge la situation, décide et donne ses ordres. Les ordres sont transmis où ils doivent l'être par l'organisme de liaison du local d'exercice. Le chef de l'exercice peut en tout temps l'interrompre et intercaler un exposé. Il ne doit alors pas oublier d'arrêter la pendule et de la remettre en marche quand reprend l'exercice.

Lorsqu'un exercice est ainsi coupé par des intermèdes destinés à compléter l'instruction, on s'efforcera ensuite de le reprendre une deuxième ou troisième fois en limitant les interruptions. On veillera aussi à assurer un échange fréquent des charges, un roulement parmi leurs titulaires. Afin de donner à tous les élèves l'occasion de se familiariser avec chacune d'elles, un plan de rotation quant aux charges sera établi pour tous les exercices de cadres.

En principe, ils seront tous exécutés comme il vient d'être dit. Il faut compter en moyenne qu'un message arrivera par minute d'exercice. Au début, on ralentira quelque peu le rythme des arrivées pour l'accélérer ensuite au fur et à mesure que l'exercice se poursuivra.

Exercices sur le terrain.

Ils constituent le dernier degré de l'instruction tactique pratique. On peut les diviser en trois degrés:

- 1^{er} degré: exercices systématiques portant sur quelques sinistres pris isolément.
- 2^e degré: exercices systématiques portant sur une action d'ensemble.
- 3^e degré: exercices systématiques sous conduite autonome.

Dans les deux premiers degrés les exercices sont exécutés en se basant sur les reproductions de sinistres-types des tableaux I et II. Ce sont les mêmes qui furent traités dans les jeux de plans et exercices de cadres.

En supposant que l'école soit divisée en trois classes, le mieux sera d'établir un tableau de sinistres de six ou neuf types. Dans le premier degré,

on s'exercera successivement, dans chaque leçon, en faisant alterner les classes, sur deux, le cas échéant, sur trois sinistres.

Le manière de s'exercer doit être la suivante:

Les engins et le matériel nécessaires pour l'intervention seront tenus prêts avant le commencement de la leçon dans le voisinage du sinistre présumé.

Le maître de classe répartit les rôles parmi les élèves. L'élève choisi comme arbitre dépeint la situation à ses camarades désignés comme patrouille de police. La patrouille de police en fait part au commandant qui, après examen de la situation, donne l'ordre d'intervention. Les élèves désignés à cet effet entrent alors en action, selon les instructions du chef d'intervention.

Toutes ces opérations s'effectuent sur les lieux mêmes. L'instructeur interrompt à volonté l'action pour apporter les compléments d'instruction qui s'imposent.

Après avoir exécuté séparément pour tous les sinistres, ces exercices, les différentes classes passent au deuxième degré, c'est-à-dire aux exercices d'ensemble d'après les sinistres du tableau I. Les interventions s'effectuent sur l'ordre du commandant stationné au PC, sur la base des messages qui lui parviennent. Ces messages sont déterminés par le plan de sinistres selon tableau I.

On procède ensuite de la même manière aux exercices prévus au tableau II des sinistres. La seule difficulté réside en ceci, c'est que les sinistres du tableau II furent, il est vrai, traités dans les exercices des jeux de plans et de cadres mais théoriquement et non pratiquement.

Le dernier degré a pour objet d'exercer les futurs officiers à la conduite autonome des opérations. Cet exercice, selon le tableau III, diffère essentiellement des précédents en ce sens que les sinistres et leur déroulement chronologique ne sont pas portés à la connaissance des élèves.

Le présent travail a un caractère purement privé et n'a pour objet que de traiter, dans ses grandes lignes, un cas concret. Son auteur ne prétend en aucune manière avoir épuisé le sujet ni qu'il ne puisse être exposé différemment.

Luftschutzkompanie im Kampf

Von Flab-Major Guido Semisch

Der Leser verwundert sich vielleicht, das Wort «Kampf» im Zusammenhang mit dem passiven Luftschutz zu lesen. Es ist aber eben gar nicht so, dass der Luftschutz passiv ist. Er ist vielmehr sehr aktiv. Die ihm gestellte Aufgabe heisst, die Auswirkung von Fliegerangriffen zu bekämpfen. Es handelt sich dabei um den Kampf gegen Elemente wie Feuer usw. Aber auch Kampf im kriegerischen Sinne muss die Luftschutztruppe unter Umständen gegen Saboteure, Fallschirm- und Luftlandetruppen austragen können. Darum ist sie auch zum Teil bewaffnet.

Es scheint mir daher absolut am Platz, bei den Aktionen der Luftschutztruppe von Kampf zu sprechen und damit die Bekämpfung von Bombenschäden, feindlichen Truppen usw. zu bezeichnen.

1. Besondere Verhältnisse, unter denen die L-Truppe arbeitet.

Der Kampf der L-Truppe spielt sich immer unter Voraussetzungen ab, die ihm einen besonderen Charakter geben. Ich betrachte hier nur die Bekämpfung der aus Fliegerangriffen entstandenen Schäden.